

Prérequis :

Savoir communiquer en langue française (lire, écrire, parler).
Maîtriser les savoirs de base : lecture, écriture, calculs simples.

Personne en situation de handicap :

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap.
Contacter notre référent handicap à l'inscription pour étudier les moyens d'accompagnement.

Durée : 7 heures

Public : Toute personne expérimentée appelée à conduire en sécurité des Plates-formes Elevatrices Mobiles de Personnel de la catégorie concernée.

Modalité : Présentiel

Evaluation des acquis :

Evaluation des acquis en continu par auto-examen

Evaluation de la satisfaction:

Enquête de satisfaction du stagiaire

Sanction visée :

Certificat de réalisation

Accès à la formation :

Selon le dispositif d'accès à la prestation, ces modalités peuvent comporter une ou plusieurs des étapes suivantes de façon à définir le parcours le plus adapté (parcours standard, raccourci, renforcé) :

- information individuelle ou collective,
- dossier de demande de formation,
- identification, voire évaluation des acquis,
- entretien individuel de conseil en formation

Moyens pédagogiques :

Théorie en salle et pratique sur plateau technique

Référence AFPI : SEC-01-008 R

CODE CPF : RS 7001

OBJECTIFS

La CNAM a développé le dispositif CACES® en vue de prévenir les risques liés à la conduite d'engins. Ce dispositif définit les compétences pour conduire en sécurité des équipements concernés et les modalités de tests de ces compétences. Il permet de remplir l'obligation réglementaire de formation adéquate (art. R.4323-55 du Code du travail).

- Effectuer une prise de poste en mobilisant ses connaissances et en assurant les vérifications adaptées pour garantir la conduite en sécurité d'une plate-forme élévatrice mobile de personnel (PEMP) à élévation verticale.
- Maîtriser les conditions d'équilibre des PEMP.
- Réaliser les opérations de mise en place, de conduite et les manœuvres des PEMP à élévation verticale de type 1 en respectant les règles de sécurité.
- Réaliser les opérations de conduite et les manœuvres des PEMP à élévation verticale de type 3 en respectant les règles de sécurité.
- Charger et décharger une PEMP sur un porte-engins en sécurité (optionnel).

PROGRAMME DE FORMATION

Formation Théorique :

Réglementation et Responsabilités

- ↳ Connaître le cadre réglementaire du certificat
- ↳ La prévention au travail
- ↳ Devoirs et responsabilités des acteurs de la prévention au travail
- ↳ Le CACES® et l'autorisation de conduite

Types et Technologie des PEMP

- ↳ Description et classification des PEMP
- ↳ Etapes de prises et fin de poste
- ↳ Eléments constitutifs et l'environnement de travail d'une PEMP

Sécurité et Dispositifs

- ↳ Les risques d'accidents avec une PEMP
- ↳ Les gestes de commandement
- ↳ Déplacement et manœuvre d'une PEMP
- ↳ Choix d'une PEMP et examen d'adéquation en fonction des travaux à réaliser

Risques et Sécurité

- ↳ Sécurité : risque inhérent à l'utilisation de l'engin.
- ↳ Prise de poste et fin de poste
- ↳ Entretien de premier niveau

Formation Pratique :

- ↳ Adéquation : effectuer l'examen d'adéquation, contrôler l'état de la PEMP, vérifier le bon fonctionnement des dispositifs de sécurité.
- ↳ Vérification : Contrôler visuellement l'état de la PEMP, vérifier le bon fonctionnement des dispositifs de sécurité.
- ↳ Positionnement : Connaître, exécuter les gestes de commandement et de communication. Positionner la PEMP en fonction du travail et de l'environnement, mettre en place le balisage et la signalisation, mettre en service la PEMP, mettre en place les stabilisateurs, mettre de niveau la PEMP, positionner la plate-forme de travail le long d'une surface plane verticale, déplacer la plate-forme de travail le long de cette surface verticale, positionner la plate-forme de travail sous une surface plane, mettre la PEMP en position transport, réaliser les manœuvres avec souplesse et précision.
- ↳ Plate-forme de travail en élévation (dans le sens de la marche) : circuler en ligne droite en marche avant et en marche arrière, circuler en courbe (slalom, virage) en marche avant et en marche arrière.
- ↳ Conduite et circulation : maîtriser la circulation sur différents sols, utiliser correctement l'avertisseur sonore, regarder en arrière avant de reculer, respecter les règles et panneaux de circulation, adapter la conduite aux conditions de circulation, réaliser les manœuvres avec souplesse et précision.
- ↳ Secours et dépannage : effectuer les manœuvres de secours.

DEBOUCHES

Conducteur de nacelle élévatrice

PASSERELLES

Néant

TEST CACES® R486A CATEGORIE B : PEMP A ELEVATION MULTIDIRECTIONNELLE

Prérequis :

Savoir communiquer en langue française (lire, écrire, parler).
Maîtriser les savoirs de base : lecture, écriture, calculs simples.

Le candidat doit détenir une attestation de formation mentionnant qu'il a bénéficié d'une formation lui permettant de disposer des connaissances et du savoir-faire

Personne en situation de handicap :

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap.
Contacter notre référent handicap à l'inscription pour étudier les moyens d'accompagnement.

Durée : 7 heures

Public :

Le test s'adresse à toute personne apte physiquement ayant suivi une formation préparatoire au CACES® R486 catégorie B.

Modalité : Présentiel

Evaluation des acquis :

Test pratique et théorique

Evaluation de la satisfaction:

Enquête de satisfaction du stagiaire

Sanction visée :

Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité
(Sous réserve de validation)

Accès à la formation :

Selon le dispositif d'accès à la prestation, ces modalités peuvent comporter une ou plusieurs des étapes suivantes de façon à définir le parcours le plus adapté (parcours standard, raccourci, renforcé) :

- information individuelle ou collective,
- dossier de demande de formation,
- identification, voire évaluation des acquis,
- entretien individuel de conseil en formation

Moyens pédagogiques :

Théorie en salle et pratique sur plateau technique

Référence AFPI : SEC-01-008 T

CODE CPF : RS7001

Le TEST CACES® permet la vérification des compétences à la conduite en sécurité selon la recommandation R486A de la CNAM.

Le TEST CACES® est réalisé par un organisme testeur certifié.

Le TEST CACES® comprend une épreuve théorique et une épreuve pratique dont les durées sont encadrées.

A l'issue des épreuves et en cas de succès, un Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES®) d'une durée de validité de 5 ans sera délivré.

DEBOUCHES

Conducteur de nacelle élévatrice

PASSERELLES

Néant